

La relance de l'économie

Dotation de soutien à l'investissement local 2020



La relance de l'économie

Le Gouvernement a décidé d'abonder d'un milliard d'euros la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) en 2020 pour accompagner la relance de l'économie. Cette dotation contribue à la réalisation de projets portés par des collectivités, des associations et des entreprises, s'inscrivant dans une stratégie de territoire et relevant des trois thématiques prioritaires suivantes : résilience sanitaire, transition écologique et préservation du patrimoine public historique et culturel. Ces projets ont été sélectionnés par leur capacité à démarrer dans les prochains mois.

Le préfet de région vient de retenir 30 projets pour le Gers, pour un coût total de travaux de près de 17 M€. Ces projets mobilisent des subventions de l'État de 5 493 597 €. L'ensemble du département est concerné par cette programmation exceptionnelle de crédits.

Cette enveloppe s'ajoute aux programmations 2020 des crédits d'investissement de l'État en faveur des territoires :

- 14 104 056 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour accompagner 39,027 M€ de travaux,
- 2 434 800 € au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour accompagner 10,411 M€ de travaux,

Le nouvel appel à projets DETR sera publié début décembre 2020 et une enveloppe complémentaire au titre de la DSIL sera mobilisée pour les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics.

L'aide au financement via la DSIL relance constitue un des nombreux leviers du plan de relance. D'autres projets structurants, comme les voies vélo, portés par le conseil départemental ou encore le projet d'abattoir à Condom, les projets soutenant la compétitivité des entreprises, seront également accompagnés dans les prochaines semaines et pourront répondre à des appels à projet ou des programmes de subventions spécifiques, en lien étroit avec le comité France Relance Gers.

